



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2019-07

Objet : Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget général

Conseillers en exercice	30		Pour 29
Conseillers présents	23		Contre 0
Quorum	16		
Conseillers représentés	6	L'an 2019, le 2 avril à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis en la Mairie de Sallebœuf, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Suffrages exprimés	29		
Date de convocation	27/III/2019		
Date d'affichage	27/III/2019		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marc AVINEN**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Maryse AUBIN	Sallebœuf	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses		Danièle PINNA
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Frédéric COUSSO
Françoise IMMER	Pompignac		Denis LOPEZ
Alain LAFONTANA	Bonnetan		Alain BARGUE
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac		Maryse AUBIN
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux		Frank MONTEIL

Affiché, le

0 5 AVR. 2019

N° 2019-07

Objet : Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget général

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 ;

Considérant qu'en M14, le résultat doit faire l'objet d'une affectation définitive ;

Considérant les travaux de la commission compétente

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire, élargi aux maires, en date du 26 mars 2019

Rapport de synthèse :

Les résultats définitifs 2018 font ressortir un excédent de fonctionnement de **1 079 283.14 €** auquel s'ajoute l'excédent de n-1 de **100 000 €**. Le résultat cumulé de cette section donne un résultat de clôture excédentaire de **1 179 283.14 €**.

La section investissement présente un excédent de **90 703.18 €** auquel s'ajoute le déficit n-1 de **155 038.72 €**, ce qui donne un résultat de clôture déficitaire de **64 335.54 €**. Les restes à réaliser présentent un déficit de financement de **331 037.46 €**, soit un besoin de financement de **395 372.60 €**.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement **2018** à la section investissement en recette (au compte 1068) en couverture de ce besoin réel de financement à hauteur de **1 079 283.14 €** et **100 000 €** au chapitre R002 en fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2018
A - Résultat de l'exercice	1 079 283,14 €
B - Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002CA)	100 000,00 €
C - Résultat de clôture à affecter (R002)	1 179 283,14 €
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
A - Résultat de la section d'investissement de l'exercice	90 703,18 €
B - Résultat de l'exercice antérieur	-155 038,72 €
C - Résultat comptable cumulé	-64 335,54 €
	R001
	D001
	64 335,54 €
D - Dépenses d'investissement engagées non mandatées	991 167,96 €
E - Recettes d'investissement engagées non perçues	660 130,90 €
F - Solde des Restes à Réaliser	-331 037,06 €
Besoin réel de financement	395 372,60 €
Excédent réel de financement	
AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat excédentaire A1 en couverture du besoin réel de financement B dégagé à la section d'investissement R1068	395 372,60 €
En dotation complémentaire en réserve R 1068	683 910,54 €
SOUS TOTAL R 1068	1 079 283,14 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement R 002	100 000,00 €

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT

Section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	D001 solde d'exécution N-1	R001 solde d'exécution N-1
	100 000,00 €	64 335,54 €	R1068 excédent de fonctionnement capitalisé
			1 079 283,14 €

Après avoir entendu l'exposé du Président
 Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'affecter définitivement le résultat comme suit

Section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	D001 solde d'exécution N-1	R001 solde d'exécution N-1
	100 000,00 €	64 335,54 €	R1068 excédent de fonctionnement capitalisé
			1 079 283,14 €

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 2 avril 2019

Le Président

Pour extrait conforme





JEAN-PIERRE SOUBIE

Bordereau de signature

2019_07



DELIBERATION_PORTANT_AFFECTATION_DU_RESULTAT_ DE_L_EXERCICE_2018_DU_BUDGET_GENERAL

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS	04/04/2019	
Jean-Pierre Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	04/04/2019	  Certificat au nom de <u>JEAN PIERRE SOUBIE</u> (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS), émis par <u>CERTEUROPE ADVANCED CA V4</u> , valide du 04 juil. 2018 à 10:47 au 26 août 2020 à 00:00.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS		

Dossier de type : Actes // sigpresident